



17ème législature

Question N° : 565	De Mme Sophie Pantel (Socialistes et apparentés - Lozère)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > presse et livres	Tête d'analyse >Indépendance et autonomie des médias	Analyse > Indépendance et autonomie des médias.
Question publiée au JO le : 08/10/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024		

Texte de la question

Mme Sophie Pantel interroge Mme la ministre de la culture sur les garanties prévues par le Gouvernement afin d'assurer l'autonomie et l'indépendance des médias. Le service public médiatique est un pilier essentiel de la démocratie française, garantissant l'accès à une information fiable, de qualité et surtout neutre. À une époque où les citoyens sont de plus en plus exposés à une surabondance d'informations, souvent biaisées ou déformées, le rôle des médias publics, indépendants et autonomes, apparaît plus que jamais fondamental. Leur mission première est de fournir une information diversifiée, accessible à tous et libre de toute pression politique ou économique. Cependant, ces dernières années, on constate une baisse progressive des moyens alloués à ces institutions, ce qui menace leur fonctionnement et leur capacité à remplir pleinement leur mission. Par ailleurs, la privatisation de certains médias publics, que ce soit directement ou par une externalisation accrue de certaines fonctions, suscite des inquiétudes légitimes quant à l'utilisation potentielle de ces médias à des fins de manipulation ou de propagande. Cette dérive pourrait affaiblir l'indépendance éditoriale et ainsi nuire gravement à la neutralité de l'information. Face à ces défis, la question de Mme la députée est la suivante : quelles sont les mesures concrètes prévues par le Gouvernement pour garantir la pérennité de l'indépendance et de l'autonomie des médias publics ? Enfin, elle souhaite savoir comment elle entend préserver ce contre-pouvoir essentiel face aux tentations de privatisation et aux pressions qui peuvent en découler, afin d'éviter que l'information publique ne devienne une arme de manipulation massive.